

Réf: Dossier N° 123955

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « 3S ELECTRO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE NON LOIN DE LA CNPS, Lot 31, Ilot 701

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/07/2022 reçus par Me OUATTARA LAHLOU AMINATA, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 3S ELECTRO »

Objet : Importation, achats, distribution, livraison d'appareils électroménagers et produits divers ;Service après-vente ;Prise de participation dans le capital des sociétés ;Toute activité accessoire en lien avec cette activité principale.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

- D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE NON LOIN DE LA CNPS, Lot 31, Ilot 701

Dirigeant(s) : M SAYEGH ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04457 du 05/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35728/GTCA/RC/2022 du 05/08/2022

